

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Arnaud BETROM, Notaire associé, membre de la Société "Caroline BEYER-CARETTE, Mathieu CARETTE, Marie-Anne HASCOËT, Arnaud BETROM, Mélanie ETIENNE, Notaires Associés", société d'exercice libéral par actions simplifiée titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à FOUESNANT (Finistère), 41, Rue De Kérourgué, CRPCEN :29014, le 11 avril 2024, a été conclu l'aménagement du régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux, une clause de préciput au profit du survivant des époux, ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux: ENTRE: Philippe ROUDIL, né à MONSEMPRON-LIBOS (47500), le 11 novembre 1962, et Mme Sandrine PHILIPPON, née à PARIS 13ÈME ARRONDISSEMENT (75013), le 13 décembre 1963, demeurant ensemble à ISSY-LES-MOULINEAUX (92130), 4 rue Paul Bert . Mariés à la mairie de MONSEMPRON-LIBOS (47500), le 22 juillet 1989 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Les époux sont de nationalité française. Les oppositions des créanciers à cet aménagement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion. Le notaire.